

2 juin 2012

Festival du video-clip Don Bosco



En mai dernier s'est déroulé le sixième Festival de vidéo-clips réalisés par des jeunes à destination d'autres jeunes. Les clips visionnés ont démontré la créativité des adolescents et leur capacité à délivrer un message positif auprès de leurs camarades, confortant l'idée de Don Bosco que les jeunes peuvent être éducateurs d'autres jeunes.

"**Le Sexprime**" de l'Institut Don Bosco Liège (Belgique) a reçu le prix du Jury. Le film débute par un cours de sexualité au lycée. Aux paroles de la professeur viennent se superposer les pensées d'un jeune élève. Cela donne trois séquences quelque peu décalées et instructives. Ce film a recours d'une façon originale à l'animation.

"**Le choix**" du Lycée La Xavière de Lyon a obtenu le prix du public. Facebook a le vent en poupe chez les jeunes. Ce réseau social peut se révéler dans certains cas extrêmement destructeur. Ce film, qui s'inspire d'un fait divers dramatique, peut aider à responsabiliser les jeunes internautes. Un clip particulièrement efficace.

Le FestiClip 2012 aura lieu au Centre Jean Bosco de Lyon le 2 juin prochain. Les jeunes de votre établissement, paroisse aumônerie ou association sont invités à y participer.

Nous rappelons que ce festival fonctionne comme un concours dont vous trouverez le règlement en pièce jointe. Attention il comporte des modifications concernant les droits d'auteur. Seuls les musiques libres de droit sont désormais admises comme illustration sonore des films.

Pour tous renseignements complémentaires ou en cas de difficultés, consultez le site **donboscomedia.com** au chapitre FestiClip ou contactez :
M. Jacques REY - Tél. : 04 91 53 11 74 - Email : jrey3@free.fr

Calendrier :

6 janvier 2012 : Fin de dépôt des candidatures.

11 mai 2012 au plus tard :

Déposer les réalisations à l'adresse de l'Atelier Multimédia :
Monsieur Jacques REY
78, rue Stanislas-Torrents
13 006 MARSEILLE

2 juin 2012 au soir : Festival et remise des prix au Centre Jean Bosco de Lyon

Spécifications techniques :

Format : DVD au format standard ou Mpeg4 (H264)

Durée : Sept minutes maximum.

Thème : Libre choix du message et du scénario, mais il doit avoir une INTENTION ÉDUCATIVE !

Equipes de réalisation et destinataires : des jeunes de 15 à 20 ans.

Le jury et le public décerneront chacun un prix aux deux meilleures productions.





7^e édition



Talon réponse à renvoyer avant le 6 janvier 2012 à :
Monsieur Jacques Rey, 78, rue Stanislas-Torrents, 13 006 MARSEILLE

Les jeunes de l'établissement ou de l'association de :

.....

Désirent participer au FestiClip 2012
Nom et coordonnées du responsable du groupe :

Nom Prénom.....

Adresse :

.....

Ville..... Code Postal.....

Tél. Email

L'inscription au FestiClip 2012 implique l'acceptation de son règlement.

Signature du responsable :



La collection D'Clic est un ensemble de clips vidéo abordant des thèmes relatifs au monde des jeunes : une grossesse non désirée, la prise de responsabilité face aux conduites à risque, l'influence des jeux vidéo, l'utilisation des images détournées sur les blogs, l'intégration des personnes handicapées à l'école, la question de la rumeur, le racisme... Ces clips sont téléchargeables gratuitement sur le site www.donboscomedia.com à la rubrique D'Clic. D'une durée de quatre à sept minutes, ces vidéos peuvent ouvrir la réflexion et la discussion au sein d'établissements scolaires, d'aumôneries et diverses structures de jeunes. 9 titres sont actuellement disponibles.
N.B. Une version boîtier est disponible auprès des Éditions Don Bosco, vendue au prix coûtant.

www.donboscomedia.com





Règlement du FestiClip 2012

L'Atelier Multimédia organise, en partenariat avec les Provinces salésiennes de France et de Belgique, un festival du vidéo-clip réalisé par les jeunes, intitulé FestiClip.

Ce festival a pour objectif de favoriser l'expression des jeunes sur un thème éducatif, en utilisant l'outil vidéo.

Le FestiClip est ouvert à des groupes de jeunes accompagnés, de 15 à 20 ans (cadre scolaire ou associatif).

Les jeunes doivent réaliser un clip d'une durée de 7 minutes maximum, générique compris.

Ce clip peut aborder tout sujet faisant partie du monde des jeunes, et doit être traité de manière éducative, c'est-à-dire en valorisant un regard positif et une attitude constructive. Un des buts est de favoriser la discussion après projection du clip.

L'Atelier Multimédia sélectionnera les clips en fonction des critères précédemment énoncés en vue de leur participation au Festival.

Les clips doivent être tournés et montés par les jeunes. Ils doivent être fournis au format DVD standard, c'est-à-dire lisibles sur un lecteur de salon ou au format H264 (Mpeg4) lisible sur ordinateur.

Les images utilisées devront être originales et ne pas provenir d'archives. L'une ou l'autre citation demeurant possible.

Ne seront sélectionnés que les films libres de tous droits. Ceci est valable aussi pour les films auxquels une entreprise extérieure aurait participé, celle-ci acceptant explicitement d'autoriser l'Atelier Multimédia à exploiter librement le clip dans le cadre de la collection D'clac. Les musiques doivent être également libres de droits.

Les jeunes peuvent être conseillés, dans le respect de leur participation et de leur créativité, par des adultes et des professionnels. Il est important que les jeunes restent les principaux acteurs de leur film à tous les niveaux de la réalisation.

Chaque responsable s'assurera que toutes les autorisations concernant le droit à l'image ont été obtenues.

Les clips seront évalués selon les critères suivants : choix du thème, pertinence éducative du message, originalité de l'œuvre, qualité de l'image et du son, rigueur du traitement, qualité du montage. La thématique sera privilégié par rapport à la technique

Le jury sera composé de représentants de l'Atelier Multimédia (organisateur), de personnes qui travaillent dans le monde de l'image, et d'éducateurs.

Un prix du Jury sera attribué suite au vote du Jury ainsi qu'un prix du public décerné par le public présent au Festival. Un prix de la créativité pourra être décerné par le Jury si un film le mérite vraiment.

L'Atelier Multimédia pourra proposer aux équipes des films qu'il jugera les plus pertinents de retourner ces clips avec leur participation. Ceci se fera avec une approche plus professionnelle mais non lucrative pour les mettre à la disposition du plus grand nombre. Ces clips seront amenés à être diffusés et téléchargés gratuitement sur le site de l'Atelier Multimédia (www.donboscomedia.com). Une version physique sous forme de boîtier pourra être proposée à prix coûtant par les Éditions Don Bosco. Accepter le retournage d'un film suppose l'acceptation de la session de tous les droits de ce film à l'Atelier Multimédia.

Le simple fait de participer au FestiClip implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.